

PARTAGER ET PROTÉGER SES DONNÉES: UNE DOUBLE LOGIQUE À L'ŒUVRE

ANOUK ZBINDEN

Avec la multiplication des réseaux sociaux, des blogs et autres canaux de communication disponibles sur le Web, le nombre de données personnelles postées grandit de jour en jour. Ce partage par les internautes eux-mêmes se fait sur fond de peur diffuse d'une utilisation commerciale, voire malveillante, de ces données. Ce comportement, largement adopté par les jeunes, est-il dangereux et que dit-il de notre société ?

Déclaration personnelle («Je suis enceinte!»), conclusion philosophique sur la vie («L'humain est la pire des espèces») ou informations détaillées sur le repas du jour («ça grille», accompagnées d'une photo de viande rouge qui vient d'être retirée du barbecue): autant de commentaires postés sur Facebook qui témoignent de notre besoin de plus en plus fort de partager ce que nous vivons avec notre entourage, restreint ou élargi.

Quand notre image devient objet

Cette envie de raconter, commenter, illustrer ce que l'on vit à l'instant où on le vit aboutit à une mise en scène de sa propre vie, qui vise généralement à une valorisation de sa personne. Mise en lumière par les réseaux sociaux, cette tendance n'est finalement que le reflet de nos rapports sociaux réels, d'après Claire Balleys, docteure en sociologie de la communication et des médias. «L'utilisation des réseaux sociaux implique nécessairement une certaine mise en scène de soi, mais qui est également présente dans toute autre forme de rapport social. Cela ne signifie pas que l'on porte un masque, mais que l'on cherche à se présenter sous un angle précis. L'unique différence, c'est que, sur les réseaux sociaux, l'image de nous se matérialise: elle devient un objet que tout le monde peut observer.»

Une image fixe, donc, qui engendre une certaine absence d'évolution. Le risque est ainsi présent que notre image *online* ne suive pas le développement de notre personnalité ou de la personne que nous souhaitons devenir. C'est ce qu'illustre l'exemple donné par Stéphane Koch, spécialiste des questions numériques, d'une jeune femme gênée par l'apparition systématique lors de la recherche de son nom sur Google d'un dessin qu'elle avait réalisé à l'école primaire et qui avait été mis en ligne par l'établissement scolaire à l'époque.

Des données un peu trop persistantes

Sans être dévalorisant ou compromettant, ce dessin associait systématiquement cette femme à son enfance aux yeux de Google et donc potentiellement de millions de personnes. «On ne parle pas ici de dommages en termes d'image, mais en termes de représentation de soi, note Stéphane Koch. Tout le monde a envie d'évoluer et personne ne souhaite traîner des images avec lesquelles on ne s'identifie pas tout au long de sa vie. C'est ainsi que, sans en être pleinement conscients, des parents commencent à construire l'identité numérique de leurs enfants en postant des photos d'eux

en barboteuse sur Facebook. Des images qui leur seront potentiellement associées par Google encore des années après leur enfance.»

Ces exemples illustrent bien le fait que nous ne possédons pas un contrôle complet de notre identité sur le Net. La raison est simple: nous n'en sommes pas les seuls créateurs. Comme l'explique Stéphane Koch, l'identité numérique est constituée d'une composante active et d'une composante passive. Cette dernière peut être définie comme les informations stockées mais non publiées, à l'instar des photos que l'on garde sur son disque dur. L'identité active, elle, est composée de tout ce que l'on publie sur la toile, mais également de tout ce que l'on peut trouver sur nous à travers les moteurs de recherche, ce sur quoi nous n'avons pas de contrôle. Si l'on possède des homonymes, leurs actions pourront par exemple nous être associées et faire partie de notre identité numérique.

Un droit à l'oubli incomplet

Concrètement, que se passe-t-il lorsque l'on souhaite faire disparaître des contenus gênants qui nous sont associés? «Ce n'est pas une science exacte, affirme Stéphane Koch. Même si Google offre des outils de droits à l'oubli, ce droit n'est pas complet. La relation entre le contenu et la personne peut être supprimée, mais le contenu sera maintenu sur le web. Si une personne détient l'adresse exacte vers ce contenu, elle pourra toujours y accéder.»

Les données que l'on ne souhaite pas voir apparaître au détour d'une recherche sur internet ne constituent cependant pas le seul danger qui nous guette sur la toile: usurpation d'identité, chantage, harcèlement, vol de nos données bancaires. Relayé régulièrement par les médias, le large éventail de risques liés aux partages de données sur internet finit par créer une peur diffuse qui modifie

nos comportements de manière assez sporadique et souvent peu efficace.

Deux logiques contradictoires

C'est alors que deux logiques se mettent simultanément à l'œuvre: le besoin de reconnaissance sociale qui nous pousse à partager ce que l'on vit et une logique de protection de nos données. «Chez les adolescents, cette tendance à partager sur les réseaux sociaux est très forte dans la mesure où, s'ils ne le font pas, ils ont l'impression que ce qu'ils vivent est moins intense, explique Claire Balleys. Et malgré leur statut de membres de la génération connectée, il leur manque souvent les compétences techniques et médiatiques pour adopter les bonnes pratiques sur internet. Il leur faudrait plus d'outils concrets.» Une affirmation qui s'applique probablement à de nombreux adultes et fait écho à la complexification de notre société qui exige de chacun de nous de plus en plus de compétences et de maîtrise de l'information.

«La meilleure des préventions est la compréhension du modèle dans lequel on se trouve.»

Pour Stéphane Koch, la meilleure des préventions est la compréhension du modèle dans lequel on se trouve: comment les données sont-elles exploitées? Quelle est l'insécurité des logiciels que l'on utilise? Mais, pour ce spécialiste des questions numériques, il s'agit aussi d'appliquer sur le web et de transmettre à nos enfants les mêmes valeurs et principes que l'on applique à notre vie. «Certains adultes dissocient internet et la société. Pourtant, une partie de notre humanité s'y exprime.»

Les réseaux sociaux: le miroir de la société

Une équipe de sociologues, dont fait partie Claire Balleys, va dans le même sens en affirmant qu'un cadre éthique spécifique aux sites de réseaux sociaux en ligne n'est pas forcément pertinent s'il n'est pas construit par une analyse qui prend en compte les interactions de ces réseaux sociaux avec les interactions du monde réel. Ils considèrent

en effet que «la distinction et les jugements sociaux opèrent sur ces plateformes comme dans la société dans son ensemble, et les sites de réseaux sociaux en ligne ne peuvent plus être considérés comme des microcosmes séparés où seuls les geeks et les adolescents expérimentent des dynamiques sociales alternatives¹».

Sans nier l'importance de connaissances techniques utiles à la protection de ses données, commençons par arrêter de considérer internet comme un monde parallèle et appliquons à nos pratiques digitales les valeurs de tout citoyen: être responsable et prudent, s'informer et respecter l'autre.

Anouk Zbinden travaille à l'Unité communication de la HEP Vaud comme rédactrice, web editor et chargée de projets multimédias. Elle est membre du comité de rédaction de *Prismes*.

Notes

- 1 "Distinction and social judgments operate in these platforms as in the whole society and SNS cannot be considered any longer as separated microcosms where only geeks or teenagers were supposedly experiencing alternative social dynamics." Coll, S., Glassey, O., Balleys, C. (2011), 'Building social networks ethics beyond "privacy": a sociological perspective' *International Review of Information Ethics*, vol.16, pp.47-53.
- 2 <http://www.jeunesetmedias.ch>
- 3 Cf. L'article de Florence Quinche, pages 6 et 7 de ce numéro.

PARENTS-ÉCOLE-ÉLÈVES : LE TRIO GAGNANT EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Afin de protéger les jeunes générations des dangers du Net, la nécessité d'un encadrement par les parents est encouragée par des programmes de prévention tels que «Jeunes et médias»². Ce programme de la Confédération propose entre autres des formations aux intervenants qui travaillent dans le domaine de l'information aux parents au sein d'organisations suprarégionales telles qu'Action Innocence, Formation des Parents CH, Elternet ou Microsoft. Des formations mises sur pied par la PH Schwyz et la HEP Vaud, notamment.

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement permet un usage encadré de celles-ci par les jeunes. En ce sens, le besoin de continuité entre le monde digital et le monde scolaire semble essentiel. L'intégration des TIC dans l'enseignement pose cependant de nombreuses questions pédagogiques³, mais aussi plus pratiques. Fabrizio Quaglia, président de l'association eMI-TIC, observe ainsi que les élèves, bien qu'en permanence sur leur smartphone, ne maîtrisent pas les outils informatiques de base, comme le traitement de texte. Difficile, dès lors, pour un enseignant d'envisager d'utiliser cet outil dans ses cours. Il met donc en garde contre la tendance politique actuelle qui minimise l'importance des cours d'informatiques et met en évidence le besoin d'un outil d'évaluation des compétences des élèves en matière d'utilisation des TIC, inexistant encore dans le canton de Vaud.

Barbara de Kerchove, présidente de l'Association vaudoise des parents d'élèves (apé Vaud), estime pour sa part essentiel que les parents soient bien informés sur ce qui se fait en classe au niveau de l'intégration des TIC: le manque de préparation à ce sujet peut d'une part fragiliser le rôle éducatif des parents et d'autre part créer une fracture numérique au sein de certaines familles. «L'école doit informer les parents et anticiper les problèmes potentiels des familles liés à l'utilisation des TIC. À cet égard, il me semble que les conseils d'établissements, qui réunissent tous les acteurs concernés par la vie scolaire, pourraient être exploités: ce sont des plateformes d'échanges privilégiées qui permettent d'accompagner ce que l'école met en place notamment en matière de prévention. Ainsi, l'intégration des TIC en classe pourrait être doublée d'un programme de prévention et d'une formation des parents à ces outils, organisés par le conseil d'établissement.»